



*Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de l'Economie, des Finances
et du Budget*

*République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail*

**1^{ère} JOURNEE DE LA REUNION
DU GROUPE CONSULTATIF POUR LE
FINANCEMENT DU PND 2016-2020**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET**

**Mardi 17 Mai 2016
Bureau de la Banque Mondiale - 66, Avenue d'Iéna, 75116, Paris**

Monsieur André VALLINI, Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, représentant le Gouvernement Français ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, membres du corps diplomatique, et représentants des pays amis ;

Monsieur le Vice-Président de la Banque Mondiale ;

Monsieur le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement ;

Monsieur le Vice-Président de la Banque Islamique de Développement ;

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO ;

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA ;

Monsieur le représentant du Fonds Monétaire International ;

Monsieur le représentant du système des Nations-Unies en Côte d'Ivoire;

Monsieur le représentant de la Commission Européenne ;

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions multilatérales, régionales et bilatérales de financement du développement ;

Honorables invités,

Chers amis des médias ;

Mesdames et messieurs.

C'est pour moi, à la fois un grand honneur et un agréable devoir de prendre la parole, **au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**, à l'occasion de la cérémonie solennelle d'ouverture du Groupe Consultatif pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre du **Plan National de Développement (PND) 2016-2020**.

Je voudrais exprimer mes très vifs remerciements à tous les participants à cet important Groupe Consultatif, notamment à l'ensemble de la communauté internationale. Votre présence nombreuse et distinguée traduit une fois de plus, la constance de votre engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire, dans ses efforts pour construire une économie émergente, génératrice d'une **croissance économique forte, durable, inclusive et équitablement partagée**.

Je voudrais particulièrement remercier le Président du Groupe de la Banque Mondiale, **Mr. Jim Yong Kim** pour avoir accepté, encore une fois, que son Institution nous apporte son appui inestimable et son accompagnement dans la préparation et l'organisation de cette rencontre dans ses locaux de Paris.

Enfin, je voudrais réitérer mes remerciements à **la France** pour son soutien et son engagement renouvelé à la Côte d'Ivoire. Ce soutien se traduit par le financement d'importants programmes de développement à impact direct, au profit des populations ivoiriennes en général, et en particulier par les dispositions d'accompagnement des présentes assises.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La tenue des présentes assises du Groupe Consultatif m'offre l'opportunité de revenir sur les actions accomplies par le Gouvernement, sous la haute autorité du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, au cours **des cinq dernières**, pour apporter des réponses efficaces aux importants défis consécutifs à la crise post-électorale qui avait affaibli l'Etat et secoué les bases de notre cohésion sociale.

Je voudrais donc rappeler qu'au cours de la période 2012-2015, trois orientations avaient été données à l'action publique, à savoir :

- **assurer la paix et la sécurité ;**
- **réaliser la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;**
- **assurer la relance économique et la reconstruction nationale.**

Concernant la paix et la sécurité, en dépit de la récente attaque terroriste de Grand-Bassam, en mars dernier, attaque très vite maîtrisée, il est aisé d'affirmer qu'aujourd'hui la Côte d'Ivoire se caractérise par la paix, la sécurité intérieure et la stabilité retrouvées. En effet, le pays est parvenu à réduire significativement l'impact d'une décennie de crise comme le confirme l'évolution en baisse de l'indice national de d'insécurité qui s'établit à **1,11** à fin 2015 contre **3,8** en 2011 et

l'indice des Nations Unies qui est passé de 4 à 2, soit le même niveau que **les villes de Genève et de New York**.

Concernant la réconciliation nationale et la cohésion sociale, elles demeurent des priorités pour lesquelles des avancées notables ont été réalisées. En témoignent notamment le bon déroulement de l'élection présidentielle de 2015 et l'acceptation des résultats par tous les candidats.

La rétrocession des biens privés illégalement occupés par les ex-combattants et le démarrage du processus d'indemnisation des victimes des crises antérieures y ont fortement contribué.

En matière de relance économique et de reconstruction nationale, les nombreuses réformes structurelles et sectorielles mises en œuvre ont permis d'assurer **la stabilité du cadre macroéconomique** au cours de la période 2011-2015. En effet, **le taux de croissance annuel moyen s'est établi à 9 %**.

Cette croissance, de 2012 à 2015 a été tirée, essentiellement, par trois facteurs :

- l'évolution favorable des exportations ;
- la croissance de la consommation finale ;
- et la très forte augmentation des investissements.

Le déficit budgétaire a été de **2,2 %** du PIB en 2013 et 2014 et contenu à **2,9 %** en 2015, quand le taux d'**endettement est** resté soutenable à **41,3 %** du PIB à fin 2015, pour une norme UEMOA établie à **70 %** du PIB.

Le **taux d'inflation** est également contenu à **1,2 %** en 2015 en dessous de la norme communautaire de l'UEMOA de 3%.

Avec le PND 2012-2015, la Côte d'Ivoire a notamment favorisé les investissements publics et privés. **Le taux d'investissement global a doublé** sur la période 2011-2015, passant de 9 % du PIB en 2011 à 20 % en 2015. **L'investissement public** est passé respectivement de 3,4 % en 2010 à 8 % du PIB en 2015 alors que **l'investissement privé** évoluait de 8,9 % du PIB à 10,7 % sur la même période.

Ces investissements ont permis **la nette amélioration de l'accès des populations à de nouvelles infrastructures économiques essentielles et aux services sociaux de base** tels que la santé, l'éducation, le logement, l'eau potable et l'électricité.

Par ailleurs, les **vigoureuses réformes structurelles et sectorielles** mises en œuvre ont permis à la Côte d'Ivoire d'afficher des performances remarquables en matière **d'amélioration du climat des affaires, de compétitivité de l'économie et de gouvernance** qui méritent d'être **brièvement relevées :**

- classement dans le **TOP 10 mondial** des pays réformateurs du climat des affaires par les rapports Doing Business 2014 et 2015 du Groupe de la Banque Mondiale ;
- admission à l'initiative internationale « Open Government Partnership (**OGP**) » en octobre 2015 ;
- éligibilité au **MCC Compact** dans le cadre du Millennium Challenge Corporation (MCC) des USA en décembre 2015 ;
- maintien du statut de pays conforme à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (**ITIE**) obtenu en mai 2013 ;
- classement au rang de 8^{ième} économie la plus compétitive en Afrique selon le dernier rapport du World Economic Forum publié avec la Banque Mondiale, la BAD et le PNUD.

Ces réformes ont également permis d'enregistrer une progression significative des revenus mensuels moyens par personne active, tous secteurs confondus, qui sont passés de **40.000 FCFA** en 2008 à **84.000 FCFA** en février 2015, soit une hausse de + 110 % par rapport à 2008.

Le taux de pauvreté est passé de **51 %** en 2011 à **46,3 %** en 2015. Ce qui donne environ **un million** de personnes sorties de la pauvreté. En effet, les dépenses pro-pauvres sont passées de **1 080,3 milliards FCFA en 2012**, à **1 337 milliards FCFA en 2013**, **1 521 milliards FCFA en 2014** et à **1 716 milliards**

FCFA en 2015, soit une hausse de 59 % sur la période 2012 à 2015.

Nous partageons tous ces résultats avec **l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)** dont le soutien et l'assistance multiformes ont eu un effet catalyseur sur nos efforts, partenaires à qui **nous renouvelons nos plus vifs remerciements.**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, l'engagement principal du Gouvernement ivoirien, c'est d'œuvrer à **la transformation structurelle de notre pays et à l'émergence d'un Ivoirien nouveau.**

Plus largement, les défis actuels, sur le chemin de l'émergence, sont de **cinq ordres** :

- 1)le renforcement des institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance ;
- 2)la transformation structurelle de l'Economie ivoirienne ;
- 3)l'amélioration des conditions de vie des populations;
- 4)la promotion de la Jeunesse et de la Femme ;
- 5)et l'émergence d'un ivoirien nouveau.

En ce qui concerne le renforcement des institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance, nos priorités concernent :

- la lutte contre la corruption avec la création **en septembre 2013** de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- l'amélioration de l'inclusion sociale afin de prévenir et garantir la stabilité politique et une croissance durable ;
- le renforcement de la gouvernance et des capacités du système judiciaire, avec notamment la création du Tribunal de Commerce et l'adoption par le gouvernement du projet de loi portant création de la Cour d'Appel de Commerce ;
- la modernisation de l'Administration publique ;
- la poursuite et l'achèvement de la Réforme des Secteurs de Sécurité (**RSS**) pour faire face aux nouveaux défis sécuritaires ;
- le renforcement **du système statistique** pour le rendre plus performant afin de disposer des données fiables, en temps réel, pour la conception des politiques publiques et la prise de décision.

En ce qui concerne la transformation structurelle de l'Economie ivoirienne, l'action sera orientée dans le sens de :

- la poursuite des réformes structurelles et sectorielles afin de créer les conditions idoines pour renforcer la

contribution du secteur privé national et international dans l'économie ;

- la création de nouvelles opportunités de diversification de notre économie basées sur nos avantages comparatifs et l'intégration durable de la Côte d'Ivoire dans les chaînes de valeur régionales et mondiales ;
- l'accélération de la diversification de l'économie ivoirienne encore dominée par l'agriculture ;
- la construction d'un système d'infrastructures performantes pour soutenir la transformation économique ;
- l'amélioration de l'accès au financement pour les entreprises et les particuliers.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations, nos priorités sont relatives à

- l'accroissement de l'offre d'infrastructures sociales et de services de base de qualité et la facilitation de l'accès à des services publics performants ;
- l'amélioration de la qualité du **système éducatif** pour soutenir le développement de compétences adaptées aux besoins de l'économie ;
- **le renforcement des interactions avec le secteur privé** afin de lui offrir un système de compétences adaptées à ses besoins ;

- la mise à disposition d'un système de **santé performant, accessible en particulier aux plus vulnérables** ;
- l'amélioration de **la situation nutritionnelle** de la population.

En ce qui concerne la promotion de la Jeunesse et de la Femme, il s'agit de :

- **la création d'emplois durables** au profit des jeunes et le développement d'initiatives en faveur de l'auto-emploi ;
- **la généralisation des programmes de service civique** au profit des jeunes pour sortir une partie encore importante de cette frange de la population des vices liés au développement des villes ;
- **le renforcement du rôle des femmes** dans tous les secteurs de la vie de notre Nation afin de les associer pleinement au développement politique, économique et social du pays ;
- la poursuite et le renforcement du développement des **activités génératrices de revenus** au profit des femmes, tout en accordant une attention particulière à la lutte contre les violences dont elles sont victimes.

Enfin, en ce qui concerne l'avènement d'un « Ivoirien nouveau », les actions visent à œuvrer en faveur d'une évolution des mentalités dans le sens de généraliser la prise en compte, dans les actions individuelles, des valeurs telles que :

- l'excellence, le civisme et l'intérêt de la Nation ;
- l'intégrité et le sens de la responsabilité ;
- le travail bien fait, l'assiduité et la ponctualité ;
- l'ambition et l'optimisme comme source de motivation pour donner le meilleur de soi-même, afin de faire de la Côte d'Ivoire un pays qui compte et qui gagne.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est l'existence même de ces défis, encore nombreux à relever, qui donne sens et justifie, non seulement l'action du Gouvernement, mais également l'accompagnement nécessaire et soutenu de l'ensemble de la communauté des partenaires au développement. C'est encore l'existence de ces défis, parfois complexes, qui rend nécessaire la tenue des présentes et importantes assises du **Groupe Consultatif**.

Cette rencontre se présente comme **un cadre de dialogue ouvert et constructif** entre la Côte d'Ivoire et l'ensemble de ses **partenaires publics et privés** autour de ses impératifs et priorités de développement.

A cet effet, je puis vous assurer que le Gouvernement a tracé la trajectoire de son développement en intégrant une démarche prospective, planificatrice et programmatique à travers des instruments appropriés que sont « **l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040** », le **Plan National de**

Développement 2016-2020 et le Programme des Investissements publics (PIP) 2016- 2018.

Je voudrais ajouter que la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'assistance du **Centre de Développement de l'OCDE** pour l'élaboration de son plan stratégique pour l'émergence en 2020 et dont les principales recommandations de réformes ont été **intégrées dans le PND 2016-2020.**

Ce plan prend également en compte les impératifs de protection de l'environnement portés par **l'Accord de Paris sur le climat**. Une Feuille de route pour sa mise en œuvre vient d'être adoptée par le Gouvernement. Dans le même sens, il nous est particulièrement impérieux d'engager, dès à présent, les réformes nécessaires pour permettre **la mise en œuvre optimale des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).**

Il convient de mentionner que le Gouvernement qui ambitionne de garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal a adopté le **Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020**. Ce plan d'un montant global de **267 milliards** de francs CFA, soit **470 millions** de USD est partie intégrante au PND 2016-2020, comme un des secteurs clés du développement humain.

Globalement, le Plan National de Développement 2016-2020 que nous vous présentons aujourd'hui est évalué à un montant global de 30 000 milliards de FCFA, soit environ 60

milliards de dollars US (avec le taux de change de un dollar US égal à 500 FCFA). Ce montant est réparti comme suit :

- Projets d'investissements publics : 11 300 milliards de FCFA, soit 22,6 milliards de dollars US et 38 % ;
- Projets d'investissements privés : **18 700** milliards de CFA, soit **37,4** milliards de dollars US et **62** %.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'ambition et la volonté du Gouvernement, sous la haute égide du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUTTARA, pour les cinq années à venir, est de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique, de réaliser la diversification et la transformation structurelle de l'économie et d'accélérer les réformes structurelles et sectorielles afin de maintenir le taux de croissance économique à un niveau élevé, de l'ordre 9 %, sur la période de référence.

Il s'agit également d'assurer la **maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique**. Sur ce dernier point, je voudrais rassurer l'ensemble de nos partenaires sur le fait que la Côte d'Ivoire porte une attention particulière à sa politique d'endettement. A cet effet, il convient de relever que le ratio dette publique sur PIB est contenu à un niveau de **41,3 % à fin 2015** contre une norme communautaire UEMOA de 70 %.

Comme nous pouvons le relever, il existe des marges de financement que le Gouvernement entend exploiter pour faire face à ses exigences de développement dans le strict respect du

principe de viabilité et de soutenabilité de la dette publique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre de notre Plan de développement nécessite l'engagement et le soutien de tous les acteurs ainsi que la **mobilisation de ressources financières publiques et privées importantes, de source endogène et internationale, au niveau de tous les guichets disponibles, notamment les guichets concessionnels.**

Au regard du cadrage budgétaire de ce Plan, **le besoin de financement public** est évalué, pour la période 2017-2020, à **4 425 milliards de FCFA (8,8 milliards de dollars US), soit 39 %** des investissements publics.

En ce qui le concerne, le **Gouvernement s'est inscrit** dans un processus de réformes pour :

- optimiser le potentiel fiscal dans la perspective d'accroître ses ressources propres ;
- accroître notre capacité d'absorption dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;
- amplifier les efforts déployés depuis le Groupe Consultatif de 2012 pour renforcer la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions du portefeuille des partenaires au développement tout **en renforçant sa coopération avec l'ensemble de ses partenaires.**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les contributions de vos institutions respectives à la mise en œuvre du PND 2016-2020 traduiront votre appui à la construction de la Nation ivoirienne forte et émergente que **S.E.M Alassane OUATTARA, Président de la République**, s'est promis de bâtir.

Je ne saurais terminer mon intervention sans vous assurer que le Gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires pour **garantir une gestion efficiente** des ressources mises à la disposition de la Côte d'Ivoire.

J'ai foi en votre engagement à soutenir la Côte d'Ivoire dans son élan de développement économique, social, environnemental et culturel. Je vous assure en retour de la ferme détermination du Gouvernement à ne ménager aucun effort, comme sur la période 2012-2015, **pour relever tous les défis** qui jalonneront notre évolution vers des lendemains meilleurs pour nos vaillantes populations.

Je nous souhaite donc, de fructueux travaux, des échanges constructifs et francs, au cours des différentes sessions, pour l'avenir de la Côte d'Ivoire et de la sous-région ouest-africaine toute entière ; cela dans le cadre **d'un partenariat gagnant-gagnant à tous les niveaux**.

C'est sur ce souhait que **je déclare ouverte, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**, la réunion du Groupe Consultatif pour le financement du Plan National de Développement 2016-2020 de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie pour votre aimable attention.